



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sélection génétique

Question écrite n° 78127

### Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences pour les UPRA (Unité nationale de sélection et de promotion de la race) de l'annonce du gel de 4 millions d'euros de crédits génétiques. Les financements publics (ministère de l'agriculture et offices) représentent une part importantes du budget des UPRA (entre 20 et 30 % selon les espèces, entre 10 et 70 % selon les races). Une réduction d'une telle importance ne pourra être que néfaste et conduira à une cessation d'activité de certaines UPRA. En mai dernier, le cabinet du ministère avait indiqué aux responsables des UPRA que les crédits gelés ne dépasseraient pas 2 millions d'euros. Les UPRA avaient alors déjà mis en place un certain nombre de mesures pour tenir leurs nouveaux budgets, en réalisant un effort déjà considérable. Cette nouvelle annonce met donc en péril ces structures nécessaires à la préservation de la diversité de notre patrimoine génétique, l'amélioration et la conservation des races. Il lui demande en conséquence de lui indiquer les mesures prévues afin de permettre aux UPRA de mener à bien leurs missions.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministère de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du gel des crédits affectant le secteur de l'élevage et notamment ceux destinés aux unités nationales de sélection et de promotion des races. Conscient des difficultés particulières des établissements, le ministère de l'agriculture et de la pêche a obtenu qu'un dégel spécial des crédits de génétique animale d'un million d'euros soit accordé. Cela permettra de financer les dossiers prioritaires et de répondre, au moins partiellement, à la demande des unités en situation la plus délicate.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Forgues](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78127

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 2005, page 10427

**Réponse publiée le :** 10 janvier 2006, page 199